

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
-  
DEPARTEMENT  
D'INDRE-&-LOIRE  
-

Mairie de **CHINON**

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 JUIN 2021

## COMPTE RENDU

Séance du JEUDI 24 JUIN 2021

Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON

Date de la convocation : Jeudi 17 juin 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 29

### ■ SONT PRESENTS :

M. DUPONT, Président,

M. MAUCORT, M. DAMMERY, Mme LAGRÉE, Mme BOISNIER, Adjoint

Mme LUMEAU, Mme GACHET, M. CHEMINOT, Mme BERGER, M. PELLETIER,  
Mme MARTINEAU, Mme DEVAUD, M. PLANCHON, M. DAUDIN, Mme BAUDIN,  
M. LAPORTE, M. BAUMEL, M. MASSON, Mme VUILLERMOZ, Mme GACHOT,  
M. FLEUREAUX Conseillers Municipaux.

### ■ ONT DONNE PROCURATION :

Mme LAMBERT           à  
M. DUCHESNE           à  
M. GOUPIL               à  
M. BILLARD               à  
M. NARDI                 à  
Mme BELLUT             à  
Mme LEGER               à

Mme LAGRÉE  
M. DAMMERY  
M. MAUCORT  
Mme LUMEAU  
Mme GACHET  
Mme BERGER  
Mme BOISNIER

### ■ ABSENTS EXCUSES

M. PLOUZEAU

### ■ SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Magali DEVAUD

## **ORDRE DU JOUR**

### **DECISIONS**

### **PRESENTATION**

Première capsule vidéo présentant le patrimoine de la Ville

Place éphémères

### **ADMINISTRATION GENERALE**

2021-078 Institution d'un règlement d'occupation du domaine public pour la commune de Chinon

### **FINANCES**

2021-079 Approbation du compte de gestion 2020

2021-080 Compte administratif et affectation du résultat 2020

2021-081 Décision modificative n°1 et n°2

2021-082 Adhésion au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

2021-083 Demandes de réductions ou de gratuités pour les locations de salles à l'Espace Rabelais

2021- 084 Acceptation du legs de M. Jean Jacques DAVIET

### **PERSONNEL**

2021-085 Avenant n°2 à la convention de service commun « ressources humaines » avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

2021-086 Habilitation de la Mairie de Chinon pour l'accueil de personnes en Travail d'Intérêt Général ou Travail Non Rémunéré

2021-087 Mise à disposition d'un agent de la Mairie de Chinon auprès du service autorisation droit des sols de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

2021-088 Mutualisation des agents du service culturel de la Mairie de Chinon auprès du Pôle Culturel de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

2021-089 Mutualisation des agents techniques de l'Espace Rabelais de la Mairie de Chinon auprès du Pôle Culturel de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

2021-090 Mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire auprès du service culturel de la Mairie de Chinon

2021-091 Mutualisation du responsable du service Urbanisme-Habitat de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire auprès de la Mairie de Chinon

2021-092 Modification de l'organigramme du Pôle Culture Sport et Vie Associative

2021-093 Mise à jour du régime indemnitaire

2021-094 Modification des modalités de mise en œuvre du compte épargne temps

2021-095 Tableau des effectifs

## **CONVENTION**

2021- 096 Convention pour l'utilisation des installations du centre de tir de Trotte Loups par le Centre Régional de formation CRS41

2021-097 Convention pour l'utilisation des installations du centre de tir de Trotte Loups par l'ERIS

## **ACTION CŒUR DE VILLE**

2021-098 OPAH-RU : Attribution aides façades SCI MAZATHIS

2021-099 OPAH-RU : Attribution aides façades de M. POTIER

2021-100 Action Cœur de Ville : Refacturation à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire des dépenses d'investissements de 20218 à 2020

2021-101 Action Cœur de Ville : Refacturation partielle à la Ville de Chinon des dépenses d'investissements pour l'aménagement des abords de la rue Paul Huet

Le jeudi 24 juin 2021, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 19h00, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

Madame DEVAUD est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

M. le MAIRE informe l'assemblée de la présence de M. VRIGNON, nouveau responsable du service comptable du Centre des Finances Publiques de Chinon, invité exceptionnel de ce Conseil Municipal afin de faire la présentation de la délibération relative au compte de gestion.

Monsieur le Maire revient sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2021 et demande s'il y a des remarques particulières.

Le procès verbal est approuvé sans remarques particulières.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

## **DECISIONS**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de :

PRENDRE ACTE des décisions du Maire dont le détail suit, prises en application des articles L 2122.22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 2020-044 du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 comme suit :

**Décision n° 2021-034 du 18 mai 2021 : Octroi d'une concession de terrain cimetière communal-concession 3595-Emplacement B10T14**

**Décision n° 2021-035 du 20 mai 2021 : Convention d'occupation du domaine public**

*Est conclue avec le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Chinonais (SMICTOM) une convention de mise à disposition d'un terrain cadastré 875 section AH appartenant à la Ville de Chinon situé sur Route de Huismes pour la collecte exceptionnelle de pneus usagés par la Société COVED, prestataire du SMICTOM.*

*Cette convention est conclue à titre gracieux pour la journée du samedi 5 juin 2021 de 8h à 18h.  
Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention*

**Liste des décisions prises dans le cadre de marchés de fournitures, de travaux, de services dispensés de formalités préalables et exonérés de l'obligation de transmission au contrôle de légalité :**

DATE	PRESTATAIRE	OBJET	MONTANT	DUREE
05 mai 21	Compagnie XPRESS	2 spectacles : Accumulation et Landing	7 582,03 €	7 mai 2021
15 mars 21	Association "LOST IN TRADITIONS"	La grande folie - San Salvador	3 692,50 €	05-juin-21
13 mai 21	SARL Laurent Carrier Diffusion	Céline Bonacina Fly-Fly	2 321,00 €	06-juin-21
02 juin 21	Association SYBILLE	Friselis (Sylvaine HELARY solo)	1 000,00 €	4 et 5 juin 2021
03 février 21	Cie ALBORADA	Un Conte dont vous êtes le héros	4 154,00 €	5, 12, 19, et 26 juillet 2021
23 avril 21	Association COLBOK	Mille et une lumières à la collégiale Saint-Mexme	6 138,41 €	3, 10, 17 et 24 août 2021

## PRESENTATION

Une première capsule vidéo portant sur les suites remarquables de Chinon dans le cadre de son classement comme ville d'art et d'histoire a été présentée

Le dispositif places éphémères été 2021 a été explicité

## ADMINISTRATION GENERALE

**2021-078 Institution d'un règlement d'occupation du domaine public pour la commune de Chinon**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le règlement d'occupation du domaine public de la Commune de Chinon
- **DIT** que ce règlement sera applicable sur l'intégralité du territoire de la commune de CHINON dès son approbation.

## FINANCES

**2021-079 Approbation du compte de gestion 2020**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **ADOpte** le compte de gestion du comptable public pour le budget 2020 de la Ville de Chinon, certifié conforme par l'ordonnateur.
- **DIT** que les opérations budgétaires et les résultats portés sur chacun d'eux sont identiques à ceux arrêtés au compte administratif de l'exercice 2020 et qu'il n'y a aucune observation ni réserve à émettre

**2021-080 Compte administratif et affectation du résultat 2020**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **ADOpte** le Compte Administratif 2020 et l'affectation du résultat 2020 du BUDGET MAIRIE DE CHINON (50100) ainsi qu'il suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses de Fonctionnement :	7 920 709.10 €
Recettes de Fonctionnement :	9 999 012.85 €
Résultat de l'exercice :	2 078 303.75 €
Excédent antérieur reporté :	897 366.30 €

**Résultat final :**

**2 975 670.05 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

		<b>Reste à Réaliser</b>
Dépenses d'Investissement :	2 486 648.63 €	390 179.62 €
Recettes d'Investissement :	2 003 334.40 €	200 915.28 €
Résultat de l'exercice :	-483 314.23 €	
Déficit antérieur reporté	-803 596.21 €	

<b>Résultat final :</b>	<b>- 1 286 910.44 €</b>
<b>- 189 264.34</b>	
<b>Résultat d'Investissement y compris les RAR</b>	<b>- 1 476 174.78</b>
▪ <b>Affectation du Résultat :</b>	
Compte 1068 Réserves (RI) :	1 476 174.78€
Compte 001 déficit reporté (DI) :	- 1 286 910.44€
Compte 002 Excédent reporté (RF) :	1 499 495.27€

**2021-081 Décision modificative n°1 et n°2**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :**

- *ADOPTE la décision modificative n°1 qui s'équilibre comme suit :*
  - Fonctionnement 0 €
  - Investissement - 1 677 090,06 €
- *ADOPTE la décision modificative n°2 qui s'équilibre comme suit :*
  - Fonctionnement : 0 €
  - Investissement : + 1 677 090.06 €

**2021-082 Adhésion au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- *APPROUVE l'adhésion au CPIE de la Ville de Chinon pour un montant de 30 €,*
- *DIT que les crédits nécessaires pour faire face à cette dépense sont inscrits au budget.*

**2021-083 Demandes de réductions ou de gratuités pour les locations de salles à l'Espace Rabelais**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- *ACCORDE les demandes de réduction et de gratuité des salles à l'Espace Rabelais*

**2021- 084 Acceptation du legs de M. Jean Jacques DAVIET**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- *ACCEPTE le legs de M. Jean Jacques DAVIET à savoir deux parcelles cadastrées section B n°1 et n°3,*
- *AUTORISE M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte notarié et d'une manière générale toutes les pièces afférentes à l'acceptation de ce leg.*

## **PERSONNEL**

### **2021-085 Avenant n°2 à la convention de service commun « ressources humaines » avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE* l'avenant n° 2 de la convention de service commun « ressources humaines » avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021,
- *AUTORISE* le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer l'avenant à la convention ainsi que tous les documents liés avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

### **2021-086 Habilitation de la Mairie de Chinon pour l'accueil de personnes en Travail d'Intérêt Général ou Travail Non Rémunéré**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE* l'accueil des personnes dans le cadre du dispositif T.I.G. et T.N.R.,
- *AUTORISE* le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer l'habilitation et tout document en lien avec ce dispositif.

### **2021-087 Mise à disposition d'un agent de la Mairie de Chinon auprès du service autorisation droit des sols de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE* la mise à disposition par la Mairie de Chinon d'un agent au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe auprès de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire à hauteur de 17h30 hebdomadaires du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2021,
- *AUTORISE* le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer la convention de mise à disposition ainsi que tous les documents liés avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

### **2021-088 Mutualisation des agents du service culturel de la Mairie de Chinon auprès du Pôle Culturel de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE* la mutualisation par la Mairie de Chinon des agents du service culturel auprès de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire à compter du mois de juin 2021 pour une durée de 3 ans,
- *AUTORISE* le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer la convention de mutualisation ainsi que tous les documents liés avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

### **2021-089 Mutualisation des agents techniques de l'Espace Rabelais de la Mairie de Chinon auprès du Pôle Culturel de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE* la mutualisation par la Mairie de Chinon des Techniciens de l'Espace Rabelais auprès de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire à compter du mois de mars 2021 pour une durée de 3 ans,

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer la convention de mutualisation ainsi que tous les documents liés avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

**2021-090 Mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire auprès du service culturel de la Mairie de Chinon**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ACCEPTE** la mise à disposition par la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire d'un agent au grade d'adjoint du patrimoine auprès de la Mairie de Chinon à hauteur de 8/35<sup>ème</sup>. du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2022,

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer la convention de mise à disposition ainsi que tous les documents liés avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

- **INSCRIT** au budget les crédits prévus à cet effet.

**2021-091 Mutualisation du responsable du service Urbanisme-Habitat de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire auprès de la Mairie de Chinon**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ACCEPTE** la mutualisation par la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire du responsable du service urbanisme auprès de la Mairie de Chinon du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2024 à hauteur de 10 % du temps de travail de l'agent,

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer la convention de mutualisation ainsi que tous les documents liés avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

**2021-092 Modification de l'organigramme du Pôle Culture Sport et Vie Associative**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ADOPTE** le nouvel organigramme du Pôle Culture Sport et Vie Associative à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**2021-093 Mise à jour du régime indemnitaire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ADOPTE** les modalités ainsi proposées, qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021,

- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires,

- **DECIDE** que cette délibération annule et remplace les délibérations précédentes relatives au régime indemnitaire.

**2021-094 Modification des modalités de mise en œuvre du compte épargne temps**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ADOPTE** les modifications apportées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 selon les modalités présentées ci-dessus.

### **2021-095 Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à la MAJORITÉ** :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs pour les postes non permanents tel que proposé dans l'exposé,
- **INSCRIT** au budget les crédits prévus à cet effet.

### **CONVENTION**

#### **2021- 096 Convention pour l'utilisation des installations du centre de tir de Trotte Loups par le Centre Régional de formation CRS41**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec l'Association du Tir Sportif du Chinonais et le Centre Régional de Formation CRS41, pour l'utilisation des installations du Centre de Tir de Trotte-Loups,
- **AUTORISE** M. DAUDIN, Adjoint au Maire à la signer au nom de la Ville.

#### **2021-097 Convention pour l'utilisation des installations du centre de tir de Trotte Loups par l'ERIS**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec l'Association du Tir Sportif du Chinonais et l'Equipe Régionale d'Intervention et de Sécurité, pour l'utilisation des installations du Centre de Tir de Trotte-Loups,
- **AUTORISE** M. DAUDIN, l'Adjoint au Maire à la signer au nom de la Ville.

### **ACTION CŒUR DE VILLE**

#### **2021-098 OPAH-RU : Attribution aides façades SCI MAZATHIS**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **DIT** qu'une aide façade de 8 000 € répartie comme suit : 62 % des 8 000€ (soit 4 960€) pour la CCCVL et 38% des 8 000 € (soit 3 040 €) pour la ville de Chinon est attribuée à la SCI Mazathis et sera versée au bénéficiaire,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget voté le 11 février 2021 ;
- **AUTORISE** le Maire ou le premier adjoint à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

#### **2021-099 OPAH-RU : Attribution aides façades de M. POTIER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **DIT** qu'une aide façade de 8 000 € répartie comme suit : 62 % des 8 000€ (soit 4 960€) pour la CCCVL et 38% des 8 000 € (soit 3 040 €) pour la ville de Chinon est attribuée à la M. POTIER Guillaume et sera versée au bénéficiaire
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget voté le 11 février 2021 ;
- **AUTORISE** le Maire ou le premier adjoint à signer tous les documents relevant de ces projets.

**2021-100 Action Cœur de Ville : Refacturation à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire des dépenses d'investissements de 20218 à 2020**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **REFACTURE** la somme de 157 533 euros à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires dans ce cadre.

**2021-101 Action Cœur de Ville : Refacturation partielle à la Ville de Chinon des dépenses d'investissements pour l'aménagement des abords de la rue Paul Huet**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **VERSE** à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire une participation sous forme de fonds de concours à hauteur de 125 343,83 euros (25% de 501 375,32 euros, montant à répartir) sur présentation de Tableaux récapitulatifs des factures acquittées.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires dans ce cadre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Date de publication : 1<sup>er</sup> juillet 2021

Certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.